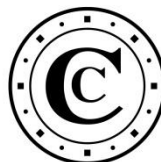




INTOSAI
International Organization of Supreme Audit Institutions

Cour des comptes
FRANCE



Relevé de décisions–Groupe de travail d’INTOSAI pour l’Evaluation de programmes.
Réunion du 20 juin 2016 - Paris

1. **Procès-verbal de la dernière réunion:** approuvé
2. **Programme de la journée:** approuvé
3. **Objectif de la journée**

Le Groupe de travail pour l'évaluation de programmes EWG¹ s'est réuni le 20 Juin 2016 à Paris pour sa session annuelle présidée par la Cour des comptes française. Les institutions supérieures de contrôle (ISC) de Corée du Sud, des Etats-Unis d'Amérique, du Gabon, de Hongrie, de Libye, de Lituanie, du Mexique, du Pakistan, et de Suisse étaient représentées.

Cette réunion (la dernière du groupe avant l'INCOSAI de décembre 2016), s'inscrivait dans la continuité des travaux effectués depuis la précédente réunion de travail du groupe, le 15 juin 2015 à Paris, ainsi que de la 7^{ème} réunion du Bureau directeur du Comité de partage des connaissances à Washington des 15 et 16 octobre 2015, et du 67^{ème} comité directeur de l'INTOSAI des 10 et 11 novembre 2015 à Abu Dhabi. Elle fait suite à la période de l'exposé sondage des lignes directrices sur l'évaluation des politiques publiques (INTOSAI GOV 9400) qui s'est terminée le 16 mai 2016 et pour laquelle les réponses aux commentaires ont été apportées et validées par le groupe.

Il s'agissait en conséquence de discuter des derniers ajustements apportés à la version d'« endossement » du projet de lignes directrices sur l'évaluation des politiques publiques afin que celles-ci puissent être approuvées lors de la prochaine réunion du comité de pilotage du Comité de partage des connaissances qui se tiendra du 7 au 9 septembre 2016 au Mexique. La proposition finale devra être adoptée en tant qu'INTOSAI GOV lors du prochain Congrès en décembre 2016 à Abu Dhabi.

¹ Ce groupe se compose actuellement de 22 ISC : Belgique, Chili, Costa Rica, Salvador, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Allemagne, Kenya, Hongrie, République de Corée, Libye, Lituanie, Maroc, Mexique, Pakistan, Philippines, Papouasie-Nouvelle- Guinée, Pologne, Suisse et États-Unis.

4. Principales observations

Dans son discours, le Premier président de l'ISC française, Didier Migaud, a souligné l'importance de faire progresser la reconnaissance de l'évaluation comme une mission à part entière des ISC. Il a également insisté sur le fait que les ISC, par leur neutralité et leur indépendance, sont particulièrement bien placés pour réaliser une telle mission.

Après avoir rappelé la procédure d'élaboration d'une INTOSAI GOV, en soulignant les principales étapes à suivre jusqu'à l'adoption des lignes directrices classées comme une « INTOSAI GOV » par le prochain Congrès en 2016 à Abu Dhabi, la présidence du Groupe a analysé la nature des 149 commentaires reçus pendant la période de l'exposé sondage. Ceux-ci ont été répertoriés en trois catégories :

- commentaires sur la qualité de la langue et de la forme,
- commentaires concernant la définition des termes employés,
- commentaires sur le fond.

Les modifications apportées par la Présidence à la suite de ces commentaires ont en outre été subdivisées en trois catégories :

- modifications de forme,
- modifications de vocabulaire,
- modifications de fond.

Afin de respecter le texte au plus près des décisions préalablement validées par le groupe, les modifications ont été réduites au minimum, tout en prenant en considération toutes les améliorations proposées.

Le texte a été revu, paragraphe par paragraphe. Les participants ont décidé d'un commun accord, sous l'impulsion de M. Shah, représentant de l'ISC du Pakistan, de valider l'emploi du modal « should » à la place de « shall », chaque fois que nécessaire comme cela avait été demandé dans plusieurs commentaires.

A la suite de la demande de M. Shah, il a par ailleurs été décidé d'introduire la définition de l'objectif d'une INTOSAI GOV en note de bas de page, afin d'éviter toute confusion (voir annexe pour la modification exacte).

Le groupe a décidé de préférer le terme « public policy evaluation » à celui de « programme evaluation » (cf troisième paragraphe du 1.2, conformément au choix du groupe retenu pendant la réunion de 2015). Conformément à la proposition de M. Crémieux du Contrôle fédéral des finances de Suisse, le groupe a convenu de présenter plus positivement la différenciation entre évaluation des politiques publiques et contrôle de performance (voir annexes).

Le groupe a entériné la proposition de supprimer les deux paragraphes portant sur les procédures et démarches ayant permis d'aboutir à la version actuelle du texte, ces paragraphes ne présentant pas d'intérêt pour l'évaluateur (voir annexes).

La question de savoir si ces lignes directrices concernaient ou non l'auto-évaluation a été débattue au cours de la réunion. M. Shah considérait que le document aurait dû s'appliquer à l'auto-évaluation, alors que ce n'était pas le cas en l'état. M. Monteils a rappelé que ces lignes directrices ne concernaient pas l'auto-évaluation, et qu'il n'y avait pas de raison de l'adapter en conséquence ; cette position a été confirmée par les participants.

La précision du document et en particulier des références a fait l'objet de remarques : sur proposition de M. Shah, il a été décidé de renvoyer la référence au professeur Elliot Stern (2.2, premier paragraphe) en note de bas de page avec le titre d'œuvre citée, ainsi que de préciser les noms et titres exacts des méthodologies des organisations internationales mentionnées, en note de bas de page également (page 14).

S'agissant de lignes directrices sur l'évaluation des politiques publiques, qui ne fournissent pas des outils, mais des principes précis à suivre lors d'une évaluation, le choix a été délibérément fait de renvoyer le lecteur à des méthodologies de qualité déjà existantes, chaque ISC ou autre entité réalisant des évaluations devant pouvoir les utiliser, en tenant compte des circonstances locales.

Une modification d'importance a par ailleurs été apportée à la page 5 (2.2, dernier paragraphe) s'agissant de préciser le but final de l'évaluation, qui est d'améliorer ou de remettre en cause la politique menée (« to improve (or reconsider) »).

Concernant la page 6, Mme Koumba, représentant l'ISC du Gabon, a émis une réserve relative au deuxième paragraphe qui évoque les autres sources possibles d'évaluation. En effet, elle a fait valoir que la première des deux autres sources possibles concerne l'évaluation par l'ISC elle-même des politiques publiques, qui ne fait pas partie des autres sources. Cette incohérence a été corrigée, et il a été décidé de ne citer qu'une forme possible de source extérieure aux ISC dans un seul et même paragraphe. A la demande de l'un des représentants de l'ISC de Hongrie, la distinction entre méta-évaluation et synthèse des résultats des évaluations a été clarifiée dans sa rédaction.

En ce qui concerne la finalisation et la publication des résultats de l'évaluation (page 17, 6.3, dernier paragraphe), il a été décidé de préciser que le rappel de la procédure consistant à publier, avec l'évaluation, la réponse des unités administratives évaluées, s'adresse particulièrement aux autres évaluateurs que les ISC. Il a été rappelé en séance que les ISC, justement, avaient pour la plupart déjà intégré cette procédure.

Enfin, de légères modifications ont été apportées au document pour davantage de clarté et de précision: à la page 2, nous avons précisé la différence d'objectif entre l'audit de performance et l'évaluation (1.3, paragraphe 4); à la page 3, l'adverbe « easily » a été supprimé (2.1, premier paragraphe). A la page 4, les adjectifs « global and socio-economic » ont été ajoutés au mot « impact » pour marquer la distinction avec l'audit de performance (2.2, cinquième paragraphe). A la page 8, il a été convenu de remplacer l'expression « first order » et « direct immediate » par le mot « targeted » (4.1.2, deuxième paragraphe, voir annexes pour toutes ces modifications).

La réunion s'est conclue sur le devenir du groupe de travail. Aucune délégation n'a considéré que le groupe de travail doit être dissous, la mission ayant été réalisée. Plusieurs membres du groupe de travail, eu égard à la densité du travail fourni au cours de ces dernières années mais également au travail qu'il reste à faire dans ce domaine pour l'avenir, et enfin au signal négatif qu'entraînerait sa dissolution pour la communauté internationale des ISC, ont estimé qu'il serait dans l'intérêt d'INTOSAI de conserver le groupe. Cet avis a été ouvertement partagé notamment par MM. Crémieux, Shah, Monteils. Le GAO a pour sa part demandé qu'une réflexion soit menée sur des changements qui pourraient être apportés au groupe. Il s'agit à présent de réfléchir à ces modifications, en termes d'organisation comme en termes de méthode de travail. M. Monteils a à cet égard évoqué la possibilité de faire travailler le groupe

sur le rôle du big data et de l'open data, qui vont devenir essentiels dans la conduite d'évaluations de qualité, et la maîtrise de leur utilisation sera donc la clé de la crédibilité des ISC. Il a été décidé de former un sous-groupe d'ISC volontaires pour réfléchir à des options pour de futures orientations, à être soumises au groupe de travail.

5. Principales conclusions

Cette journée de discussions constructives a permis d'introduire encore quelques modifications de forme et d'ajuster quelques éléments de fond. Le groupe a réussi à s'accorder sur l'intégralité du document final, et devrait être en mesure de respecter les prochaines échéances en vue de l'adoption de l'INTOSAI GOV 9400 en décembre 2016, à l'INCOSAI d'Abu Dhabi.

Conformément au calendrier ci-dessous, la Cour des comptes française adressera la version d'endossement le 1^{er} juillet 2016 pour validation pour le 11 juillet 2016, à tous les membres d'EWG.

6. Prochaines échéances

<p>Rédaction de la version finale de la directive sur l'évaluation des politiques publiques par EWG.</p>	<p><u>21 juin au 31 juin 2016</u> : prise en compte des commentaires reçus lors de la réunion du 20 juin dans la nouvelle version des lignes directrices.</p> <p><u>1^{er} juillet 2016</u> : envoi de la nouvelle version des lignes directrices aux membres d'EWG pour commentaires.</p> <p><u>11 juillet 2016</u> : prise en compte des commentaires envoyés (via emails) par les membres d'EWG dans la dernière version des lignes directrices.</p>
<p>Approbation de la version finale des lignes directrices sur l'évaluation des politiques publiques par le KSC et par le Comité directeur.</p>	<p><u>7 au 9 septembre</u> : validation de la version finale des lignes directrices par le comité de pilotage du KSC</p>
	<p><u>12 septembre au 31 octobre 2016</u> : traduction de la version finale des lignes directrices dans les 5 langues officielles de l'INTOSAI.</p> <p><u>novembre 2016</u> : approbation de la version finale des lignes directrices par le Comité</p>

	directeur.
Etape 4 : Endossement de la version finale des lignes directrices sur l'évaluation des politiques publiques par le Congrès.	XXII INCOSAI, Abu Dhabi, 8-11 décembre 2016